

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 27 juin 2017

Séance ajournée du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 27 juin 2017, à dix-huit heures trente (18:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, madame Julie St-Gelais, conseillère, messieurs Gaston Dufour, Michaël Audet et Vital Doucet, conseillers.

Sont absents à l'ouverture de cette séance, madame Claudette Martel, conseillère et monsieur Serge Boivin, conseiller.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

N° de résolution
ou annotation

2017-157

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12-06-2017

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit rouverte à 18:30 heures la séance ajournée du 12 juin 2017.

2017-158

FONDS DE RURALITÉ

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

| Organisme | Description | Montant |
|----------------------|----------------------------------|-------------|
| Fonds de la ruralité | | |
| FADOQ | Projet # 9 (achat de table) | 960.00 \$ |
| CJS | Projet # 10 (fonctionnement) | 350.00 \$ |
| Culture pour tou | Projet # 11 (concours de photos) | 500.00 \$ |
| | Total: | 1,810.00 \$ |

2017-159

À L'EAU PÉRIBONKA

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

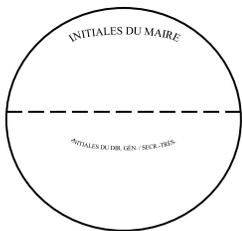
QUE soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

| Organisme | Description | Montant |
|---------------------------|------------------------------|-----------|
| Municipalité de Péribonka | À l'eau Péribonka (4 cartes) | 100.00 \$ |
| | Total: | 100.00 \$ |

2017-160

DEMANDE CA (DÉPHOSPHATATION) - ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit demandé auprès du MDDELCC une demande de certificat d'autorisation pour la déphosphatation de la station d'épuration; et,

QUE soient pris les engagement suivants :

- La Municipalité autorise WSP à transmettre la demande d'autorisation au MDDELCC pour l'ajout d'un système de désphosphatation à sa station d'épuration;
- La Municipalité s'engage à respecter les exigences de rejet;
- La Municipalité mettra en œuvre un programme de suivi;
- La Municipalité s'engage à former ou à embaucher un opérateur qualifié;
- La Municipalité avisera le MDDELCC dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement;
- La Municipalité transmettra les résultats du programme de suivi au MDDELCC;
- La municipalité s'engage à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;
- La municipalité s'engage à transmettre la mise à jour du chapitre 2 du Cahier des exigences de la station d'épuration si le projet inclut des modifications au mode de fonctionnement ou à la capacité de la station d'épuration municipale.
- La Municipalité mandatera un ingénieur pour produire le guide d'utilisation ou manuel d'exploitation des équipements de traitement et à en fournir un exemplaire au MDDELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.

QU'un chèque au montant de 654 \$ soit émis au Ministre des Finances et de l'Économie du Québec pour les frais d'analyse de la présente demande.

2017-161

SURVEILLANCE DES TRAVAUX TROTTOIRS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit acceptée l'offre de services professionnels (No SI-15_16_015_GIRV) option 2, présentée par MSH planification et gestion de projets, pour la surveillance à temps partiel du projet de réfection des trottoirs, au coût de 5,800.00 \$ plus taxes.

2017-162

DIRECTIVE DE CHANGEMENT - TROTTOIRS - ÉPAISSEUR ENROBÉE 75 MM

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QU'une directive de changement soit émise à Fernand Boilard inc, pour le contrat de réfection de trottoir, afin d'être conforme au permis d'intervention du MTQ en ce qui a trait à l'épaisseur d'enrobée bitumineux qui doit être de 75 mm au lieu de 50 mm tel que spécifié au devis pour la partie de chaussée à être refaite.

2017-163

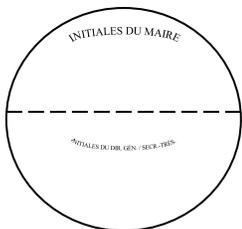
CONCASSAGE - ASPHALTE - 1,000 T

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit fait concassé 1,000 tonnes d'asphalte récupéré au coût de 9.00\$/tonne par RPJM Inc pour un montant total de 9,000.00 plus taxes.

2017-164

RIRL - AJOUT DE PONCEAUX - AJUSTEMENT D'HONORAIRE AU MANDAT DE WSP - NON-SUBVENTIONNABLE



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

N° de résolution
ou annotation

QUE soit acceptée l'offre de services professionnels (22 juin 2017), présentée par WSP, pour des honoraires supplémentaires pour la confection des plans et devis des travaux de redressement d'infrastructure routières locales, pour permettre l'ajout de ponceaux dans la demande d'aide financière du PIRL, au coût de 11,466.00 \$ plus taxes.

2017-165

ACCEPTATION OFFRE DE SERVICE - ARCHITECTE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée l'offre de services professionnels (27 juin 2017), présentée par Gosselin & Fortin, Architectes, pour la 1^{ière} étape - Proposition préliminaire, en vue de réaliser les plans de construction pour l'agrandissement du bâtiment (garage) du centre-sportif, au coût de 1,660.00 \$ plus taxes.

2017-166

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit levée la présente séance à 19:35 heures.

Michel Perreault
Maire

Denis Desmeules
Directeur général et secrétaire
trésorier

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*